

BILAN DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA PERIODE 2021-2024

**Pour le territoire de la
Communauté de Communes du
Pays de Valois (CCPV)**

Signé le 15 décembre 2021, pour la durée du mandat municipal 2020-2026, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) est le nouveau cadre contractuel entre l'Etat et les Collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants).

Il poursuit trois objectifs :

- Accompagner la relance dans les territoires en faveur de la transition écologique (axe transversal du CRTE, il s'agit en effet d'accompagner des actions les plus vertueuses possibles) mais aussi en faveur de la cohésion territoriale ;
- Accompagner la création et/ou le renforcement de projets de territoires ;
- Unifier et simplifier l'ensemble des dispositifs existants. Les CRTE viennent remplacer et regrouper les nombreux contrats existants (ville, transition écologique) et notamment le contrat de ruralité arrivé à échéance le 31 décembre 2020.

Le CRTE est amendé chaque année afin d'inclure de nouveaux projets pour tenir compte d'évènements survenant sur le territoire.

Les crédits mobilisables sont ceux de :

- La DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) ;
 - La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ;
 - Et du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire).
- C'est aussi un des leviers pour mobiliser de nombreuses sources de financement dont les crédits du « Fonds vert ».

La Communauté de Communes s'est appuyée sur le Plan Climat Air Energie Territorial voté fin février 2021 comme socle à l'élaboration du contrat qui regroupait déjà de nombreux projets pour constituer une première base de recensement. Cette feuille de route a permis à la collectivité de définir trois axes stratégiques :

Axe 1 : Améliorer les mobilités

→ Orientations thématiques : planifier les mobilités, décarboner les mobilités, favoriser l'intermodalité, mobilités touristiques.

Axe 2 : Accompagner le territoire dans sa transition écologique et énergétique

→ Orientations thématiques : Diminuer les consommations d'énergie, produire des énergies renouvelables, traiter les déchets/développer l'économie circulaire, encourager une transition agricole et une alimentation locale, préserver la biodiversité, rechercher une sobriété foncière, protéger la ressource en eau et améliorer l'assainissement, surveiller la qualité de l'air.

Axe 3 : Renforcer la cohésion sociale et territoriale de la CCPV

→ Orientations thématiques : Développer les services dans les territoires ruraux, enseignement et formation, services numériques, culture, tourisme, santé.

Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre du suivi du contrat :

- 24 septembre 2021 : Première réunion du Comité de pilotage ;
- 29 novembre 2021 : Comité technique ;
- 6 décembre 2022 : Réunion annuelle du Comité de pilotage ;
- 11 décembre 2023 : Réunion annuelle du Comité de pilotage.

Nombre d'actions inscrites au CRTE pour la période 2021-2024 : 122

+ CCPV : 57

+ Communes : 65

Nombre d'actions achevées pour la période 2021-2024 : 26

+ CCPV : 7

- **FA n°1 : Elaboration d'un plan de mobilité simplifié et de sa déclinaison en schéma directeur des mobilités actives**
Montant HT du projet : 89 905 €. Date de réalisation : 2022.
Indicateurs d'évaluation / de résultats : Nombre d'actions définies : 18 actions PDMS
Nombre de kilomètres d'itinéraires réalisés : le SDMA a été approuvé par le Conseil Communautaire du 04 juillet 2024. Aucun itinéraire est réalisé à ce jour.
- **FA n°22 : Requalification des Zones d'Activités Economiques Intercommunales (ZAEI) : Reprise d'une noue défectueuse et d'un bassin d'infiltration dans la zone d'activité économique de NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.**
Montant HT du projet : 42 470 €. Date de réalisation : 2022.
Indicateurs d'évaluation / de résultats : Surface approximative de la noue : 390 m²
Surface approximative du bassin : 640 m²
Plantations : arbustes 100% de *Corylus avellana*.
- **FA n° 22 : Requalification des Zones d'Activités Economiques Intercommunales (ZAEI) : Etude et requalification de la voirie rue Gustave EIFFEL, Zone Industrielle de Crépy-en-Valois – Phases 1 et 2.**
Montant HT du projet : 448 645 € pour la phase 1 et 547 565 € pour la phase 2.
Date de réalisation : 2023.
Indicateurs d'évaluation / de résultats : 1 100 m² de trames végétales et 520 ml de voirie requalifiée au total phases 1 et 2.
Création d'une noue, création d'une voie cyclable, changement de l'éclairage public basse consommation, plantations d'arbres.
- **FA n° 37 : Travaux de renforcement de réseaux d'eau potable : Commune d'Eve (Tranche ferme + tranche optionnelle)**
Montant HT du projet : 135 974,06 € pour la tranche ferme et 138 549,29 € pour la tranche optionnelle.
Date de réalisation : 2023.
Indicateurs d'évaluation / de résultats : Linéaire de réseaux d'eau potable renforcés : TF : 280 ml ; TO 160 ml = 440 ml
Pourcentage de réseaux de l'unité de distribution : 11 %
- **FA n° 37 : Travaux de renforcement de réseaux d'eau potable : NANTEUIL LE HAUDOUIN (Rue de Crépy)**
Montant HT du projet : 235 648 €
Date de réalisation : 2024
Indicateurs d'évaluation / de résultats : Linéaire de réseaux d'eau potable renforcés : 560 ml
Pourcentage de réseaux de l'unité de distribution : 2,55 %

- FA n° 37 : Travaux de renforcement de réseaux d'eau potable : CREPY-EN-VALOIS (Rue Hyppolite Clair)**
 Montant HT du projet : 192 590 €
 Date de réalisation : 2024
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Linéaire de réseaux d'eau potable renforcés : 290 ml
 Pourcentage de réseaux de l'unité de distribution : 0,37 %
 - FA n° 41 : Mise en place d'un Van Numérique Itinérant du Valois**
 Montant HT du projet : 73 893 €
 Date de réalisation : 2021 pour la mise en place du service mais opération toujours en cours.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Nombre de communes accueillantes au 30.06.24: 48
 Nombre de personnes accompagnées au 30.06.24 : 248 usagers.
-  **Communes : 19**
- FA n° 1 : SYRPI : Création d'un complexe scolaire pour le R.P.I Autheuil-en-Valois, Boursonne, Cuvergnon, Ivors, La Villeneuve-sous-Thury.**
 Montant HT du projet : 3 910 984 €. Date de réalisation 2019-2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Capacité d'accueil : 150 élèves.
 Surface : 1300 m2 couverts sur un terrain de 5000 m2
 - FA n° 2 : SIRS de Bouillancy/Réez-Fosse-Martin/Villers-Saint-Genest : Construction d'un groupe scolaire à Villers-Saint-Genest.**
 Montant HT du projet : 3 192 293 €. Date de réalisation 2020-2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Capacité d'accueil : 120 élèves.
 Surface : 747 m2 créés et 144 m2 rénovés.
 - FA n° 18 : Création d'une annexe du Centre de Santé de Crépy-en-Valois à Betz.**
 Montant HT du projet : 30 000 €. Date de réalisation 2024.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Nombre de professionnels de santé accueillis : 1 médecin généraliste.
 Nombre de patients accueillis : En attente d'une année complète pour renseigner l'indicateur.
 - FA n° 23 : SMIAEP d'Auger-Saint-Vincent : Renforcement du réseau d'eau potable - Tranche 1 : rue de Néry à Trumilly et rue Sainte Marie à Auger-Saint-Vincent.**
 Montant HT du projet : 187 753 €. Date de réalisation : 2021.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Linéaire de réseaux d'eau potable renforcé : 575 ml.
 Pourcentage de réseaux de l'unité de distribution : 0,62%.
 - FA n° 24 : Chèvreville : Pose de bordures et réparation des trottoirs afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et la sécurité routière - Tranche 2.**
 Montant HT du projet : 128 616,42 €. Date de réalisation : 2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Linéaire réfection de voirie : 368 ml
 Typologie des aménagements : Bordures de type T2 classe U, caniveaux type CC10 et CS1 classe U, trottoirs en pavés autobloquants, revêtement de trottoir en enrobés à chaud BB/06.
 Satisfactions aux normes d'accessibilité handicapés.

- **FA n° 24 : Chèvreville : Pose de bordures et réparation des trottoirs afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et la sécurité routière - Tranche 3.**

Montant HT du projet : 128 616,42 €. Date de réalisation : 2023.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : Linéaire réfection de voirie : 363 ml

Typologie des aménagements : Bordures de type T2 classe U, caniveaux type CC10 et CS1 classe U, trottoirs en pavés autobloquants, revêtement de trottoir en enrobés à chaud BB/06.

Satisfaction aux normes d'accessibilité handicapés.

- **FA n° 36 : Duvy : Rénovation et modernisation de l'éclairage public.**

Montant HT du projet 36 322 €. Date de réalisation : 2022.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : kW/h consommés par an : 2021 : 43 985.00 kW/h.

2022 : 33 522.00 kW/h.

2023 : 21 890.00 kW/h.

2024 : En attente d'une année complète.

- **FA n° 37 : Neufchelles : Rénovation énergétique de la salle des fêtes.**

Montant HT du projet : 16 796 €. Date de réalisation : 2022-2023.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : estimation à 1 200 kW/h de réduction annuelle.

- **FA n° 38 : SIVOS DUVY, ORMOY-VILLERS, ROUVILLE : Remplacement de la pompe à chaleur en réversible dans le bâtiment du périscolaire et de restauration à Ormoy-Villers.**

Montant HT du projet : 20 565 €. Date de réalisation : 2021.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : kW/h consommés par an : 2021 pas représentatif compte-tenu de la crise sanitaire lié au COVID-19.

2022 : 38 928 kW/h.

2023 : 33 462 kW/h.

2024 : En attente d'une année complète.

- **FA n° 39 : Rosoy-en-Multien : Remplacement de l'éclairage et des radiateurs électriques de la mairie.**

Montant HT du projet : 8 850 €. Date de réalisation : 2023.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : kW/h consommés par an : en attente d'une année complète pour renseigner les indicateurs.

- **FA n° 41 : Betz : Climatisation réversible à la mairie.**

Montant HT du projet : 24 889 €. Date de réalisation : 2022.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : kW/h consommés par an :

- du 24/06/2020 au 24/08/2021: 12 580 kW/h ;

- du 24/08/21 au 25/08/22: 12 987 kW/h ;

- du 25/08/22 au 01/09/23: 15 416 kW/h.

- 2024 : En attente d'une année complète.

- **FA n° 42 : Betz : remplacement des menuiseries de la mairie.**

Montant HT du projet : 40 549 €. Date de réalisation : 2022.

Indicateurs d'évaluation / de résultats : kW/h consommés par an :

- du 24/06/2020 au 24/08/2021: 12 580 kW/h ;

- du 24/08/21 au 25/08/22: 12 987 kW/h ;

- du 25/08/22 au 01/09/23: 15 416 kW/h.

- 2024 : En attente d'une année complète.

- **FA n° 48 : Boissy-Fresnoy : Rénovation énergétique de bâtiments communaux.**
 Montant HT du projet : 11 478 €. Date de réalisation : 2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an :

 - 2022 : 127 070 kW/h,
 - 2023 : 93 566 kW/h.

- **FA n° 55 : Eve : Remplacement du système de chauffage de l'école.**
 Montant HT du projet 9 555 €. Date de réalisation : 2022.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an :

 - 2021 : 6 864 kW/h
 - 2022 : 7 861 kW/h
 - 2023 : 2 735 kW/h
 - 2024 : En attente d'une année complète.

- **FA n° 57 : Fresnoy-le-Luat : Rénovation de l'éclairage public.**
 Montant HT du projet : 96 623,60 €. Date de réalisation : 2024.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an : en attente d'une année complète pour renseigner les indicateurs.

- **FA n° 59 : Vauciennes : Réhabilitation des locaux scolaires et périscolaires.**
 Montant HT du projet : 22 547,46€. Date de réalisation : 2024.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an : en attente d'une année complète.

- **FA n° 63 : Le Plessis-Belleville : Changement de toiture pour les bâtiments des associations du 14 au 18 place de l'Eglise**
 Montant HT du projet : 67 068,81 €. Date de réalisation 2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an : Travaux achevés début 2024. En attente d'une année complète pour renseigner les indicateurs.

- **FA n° 69 : Lagny-le-Sec : Création d'une microferme maraîchère bio innovante.**
 Montant HT du projet : 1 051 524 €. Date de réalisation : 2023.
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : kW/h consommés par an. Travaux achevés fin 2023. En attente d'une année complète pour renseigner les indicateurs.

- **FA n° 73 : Neufchelles : Création d'un parking aux abords de l'église, avec borne électrique et aire de covoiturage.**
 Montant HT du projet : 40 00€. Date de réalisation : 2021-2022
 Indicateurs d'évaluation /de résultats : Nombre de places de covoiturage créées : 1 place de covoiturage.
 Pour l'année 2022 (mise en service 21.10.22) ⇒ Nombre de charges : 4
 Pour l'année 2023 ⇒ Nombre de charges : 42
 2024 : En attente d'une année complète.

Nombre d'actions abandonnées pour la période 2021-2024 : 20

CCPV : 9

- **FA n°2 : Acquisition d'un véhicule GNV.**
Montant prévisionnel du projet HT 30 000€. Abandon de la mise à disposition d'un véhicule GNV pour les services techniques. Achat de 2 véhicules électriques pour l'ensemble des services.
- **FA n°15 : Développement d'un parc photovoltaïque sur la friche de l'ancienne sucrerie de Vauciennes.**
Montant prévisionnel du projet HT : 3 300 000 €. Projet suspendu pour le moment car les acquisitions foncières n'ont pu être réalisées.
- **FA n°18 : Création de points de collecte de proximité pour emballages papiers et ordures ménagères.**
Montant prévisionnel du projet HT : 35 000 €. Abandonné car faisabilité du projet difficile.
- **FA n°21 : Développer l'identité « producteurs du Valois ».**
Montant prévisionnel du projet HT : 20 000 €. Abandonné pour le moment.
- **FA n°31 : Etude préalable à la prise de compétence assainissement.**
Montant prévisionnel du projet HT : 40 000 €. Projet retiré de la programmation car il sera réalisé en interne par le service eau potable et assainissement collectif.
- **FA n°38 : Mobilisation d'espaces de bureaux existants afin d'y accueillir des structures dédiées à la formation supérieure.**
Montant prévisionnel du projet HT : 200 000 €. Abandonné car pas d'opportunité.
- **FA n°44 : Restauration de l'Abbaye du Lieu Restauré**
Montant prévisionnel du projet HT : 2 170 000 €. Suspendu pour le moment. Dans l'attente de trouver un accord avec le propriétaire pour l'acquisition du site par la CCPV.
- **FA n°49 : Création d'un parcours d'œuvres d'art et de slow tourisme entre les Communautés de Communes de Retz-en-Valois, des Lisières de l'Oise et du Pays de Valois.**
Montant prévisionnel du projet HT : 34 000 €. Abandon du projet en raison de sa faisabilité.
- **FA n°52 : Création d'un outil numérique d'information de l'offre locale de santé.**
Montant prévisionnel du projet HT : 15 000 €. Carte interactive de l'offre de soins créée en interne par les services SIG, informatique et aide aux communes sans dépenses directes.

Communes : 11

- **FA n°6 : Nanteuil-le-Haudouin : Construction d'un complexe sportif dédié à l'archerie à Nanteuil-le-Haudouin "Arcarena", susceptible d'accueillir des équipes dans la phase de préparation des JO Paris 2024.**
Montant prévisionnel du projet HT : 3 333 334 €. Abandonné, l'équipe municipale a pris la décision d'abandonner ce projet, pour des raisons de planning et économiques.
- **FA n°15 : Morienvall : Création d'un lieu d'accueil aux touristes.**
Montant prévisionnel HT du projet : 124 165 €. Abandonné car projet initié par le Maire sortant.
- **FA n°16 : Morienvall : Mise en valeur de l'Abbatiale par l'aménagement du jardin absidial.**
Montant prévisionnel HT de 100 000 €. Abandonné car projet initié par le Maire sortant.

- **FA n° 17 : Bonneuil-en-Valois : Aménagement d'un cabinet médical lié au centre de santé du Valois.**
Montant prévisionnel HT de 140 000 €. Annulé car plus d'actualité pour le moment.
- **FA n° 19 : Betz : Réhabilitation d'un local en vue d'y installer une boulangerie.**
Montant prévisionnel HT du projet : 68 000 €. Projet modifié.
- **FA n°25 : Villers-Saint-Genest : Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.**
Montant prévisionnel du projet : 200 000 €. Projet modifié.
- **FA n°26 : Villers-Saint-Genest : Création d'un bassin tour de ville.**
Montant prévisionnel du projet : 200 000 €. Projet abandonné car suite à de nombreuses réunions de conciliation, la commune n'a pas pu obtenir l'emprise foncière de 757m2 nécessaire à la réalisation de l'opération.
- **FA n° 52 : Nanteuil-le-Haudouin : Réhabilitation de l'ancienne maison de maître.**
Montant prévisionnel HT du projet : 1 056 000 €. Abandon du projet pour le moment.
- **FA n° 66 : Lagny-le-Sec : Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.**
Montant prévisionnel HT du projet : 236 000 €. Projet qui ne relève plus de la compétence de la commune.
- **FA n° 71 : Mareuil-sur-Ourcq : Création d'un réseau de chauffage collectif.**
Montant prévisionnel du projet : 1 700 000 €. Abandonné au profit d'autres projets comme la construction d'un bâtiment faisant office de cantine scolaire et de centre intergénérationnel et la réhabilitation énergétique de l'école élémentaire et de l'école maternelle.
- **FA n° 72 : Installation d'une unité de production d'énergie solaire photovoltaïque en autoconsommation à la station d'épuration.**
Montant prévisionnel HT du projet : 103 926 €. Projet suspendu pour le moment compte-tenu de la non-obtention des subventions notamment de l'Etat sur le photovoltaïque.

Nombre d'actions reportées pour la période 2021-2024 : 34

CCPV : 19

Communes : 15



Se référer au tableau programmation 2021- 2026

Nombre d'actions démarrées non achevées pour la période 2021-2024 : 24

CCPV : 15

Communes : 9



Se référer au tableau programmation 2021- 2026

Nombre d'actions non démarrées pour la période 2021-2024 : 18

CCPV : 7

Communes : 11



Se référer au tableau programmation 2021- 2026

Projets ayant obtenu des financements Etat pour la période 2021 à 2024

✚ CCPV : 12 PROJETS POUR UN MONTANT TOTAL DE SUBVENTIONS DE 990 035,18 €

Au titre de la DETR : 6 projets pour un montant total de subventions de 680 729,49 €

Requalification de zones d'activités économiques Intercommunales

Reprise d'une noue et bassin d'infiltration Nanteuil-le-Haudouin. (Subvention de 16 988 €)
Phase 1 - Rue Gustave Eiffel Crépy-en-Valois.
(Subvention de 179 458 €)



Requalification urbaine de friches dans le cadre du projet de quartier gare de Crépy- en-Valois pour la constitution d'une offre foncière dédiée à l'activité.

(Subvention de 264 000 €)



Interconnexion et renforcement des réseaux d'eau potable.

Interconnexion des réseaux d'eau potable des communes de
Lévignen, Gondreville et Ormoy-le-Davien - Tranche 1 :
Interconnexion Lévignen/Gondreville (Subvention de 26 339,29 €).
Renforcement des réseaux d'eau potable - Eve (Subvention de 105
944,20 € pour les tranches ferme et optionnelle).
Travaux de renforcement de réseaux d'eau potable : Gondreville
(chemin de la Houatte)(Subvention de 88 000 €)

Au titre du FNA DT : 4 projets pour un montant total des subventions de 190 110,69 €

Mise en place d'un Van numérique itinérant sur le Valois

(Subvention de 3 837 €)



Mise en place d'un Van touristique itinérant du Valois historique

(Subvention de 23 898,60 €)



Renforcer l'offre d'activités touristiques du territoire par la structuration d'une offre en tourisme d'itinérance

(Subvention de 8 066,09 €)

Création d'un parc et parcours de sculptures contemporaines monumentales, d'architecture et de graffs en plein air

(Subvention de 154 309 €)



Autres, Agences/Fonds :4 projets pour un montant total des subventions de 119 195,00 €

Mise en place d'un Van numérique itinérant sur le Valois

(Subvention de 50 000 € pour le recrutement du Conseiller numérique par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et 6 881 € au titre du Fonds de Transformation Numérique des Territoires)



Etude de faisabilité pour la création d'une recyclerie

(Subvention de 14 364 € de l'ADEME)



Elaboration d'un plan de mobilité simplifié et de sa déclinaison en schéma directeur des mobilités actives

(Subvention de 47 950 € de l'ADEME)



🚧 **COMMUNES : 26 PROJETS POUR UN MONTANT TOTAL DE SUBVENTIONS DE 3 547 567,72 €**

Au titre de la DETR : 22 projets pour un montant total de subventions de 2 123 554,67 €

Rénovation et modernisation de l'éclairage public

(Duvy : Subvention de 14 528,08 €, Fresnoy-le-Luat : Subvention de 38 649,44 €, Rouville : Subvention de 49 332,94 €)



Renforcement et interconnexion des réseaux d'eau potable

(SMIAEP d'Auger-Saint-Vincent : 1 subvention de 71 800 € et 2 subventions de 80 000 €)



Rénovation énergétique de bâtiments publics : salle des fêtes, mairie...

(Betz : Subventions de 178 401 €, 22 934 € et 16 660 €
Neufchelles : Subvention de 6 718,55 €, SIVOS Duvy/
Ormoy-Villers/Rouville : Subvention de 8 226 €,
Rosoy-en-Multien : Subvention de 3 540 €,
Glaignes : Subvention de 87 649,81 €)



Construction de groupes scolaires

((SYRPI Autheuil-en-Valois, Boursonne, Cuvergnon, Ivors La Villeneuve-sous-Thury : Subvention de 706 500 €
SIRS de Bouillancy/Réze-Fosse-Martin/ Villers-Saint-Genest : Subvention de 420 000 €)

Isolation préau de l'école

(Ognes : Subvention de 27 265,04 €)

Création d'un préau et d'une salle informatique à l'école La Forgerette

(Bonneuil-en-Valois : Subvention de 67 500 €)

Extension de la cantine

(Le Plessis-Belleville : Subvention de 72 000 €)

Réhabilitation des locaux scolaires et périscolaires

(Vauciennes : Subvention de 9 462,93 €)

Programme de voirie et d'assainissement.

(Lagny-le-Sec : Subvention de 97 500 €)

**Pose de bordures et réparation des trottoirs afin
d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et la sécurité
routière.**

(Chèvreville : Subvention de 41 892 €)



Récupération des eaux de pluie des toitures du gymnase et des tennis couverts.

(Lagny-le-Sec : Subvention de 22 994,88 €)



Au titre de la DSIL : 4 (dont 3 ont perçu aussi de la DETR) pour un montant total de subventions de 374 296,62 €

Construction de groupes scolaires

(SYRPI Autheuil-en-Valois, Boursonne, Cuvergnon, Ivors La Villeneuve-sous-Thury : Subvention de 180 746 €
SIRS de Bouillancy/Réez-Fosse-Martin/ Villers-Saint-Genest : Subvention de 178 768,41 €)

**Rénovation énergétique de bâtiments publics :
salle des fêtes, mairie...**

(Betz : Subvention de 11 150,03 €)



Rénovation et modernisation de l'éclairage public

(Duvy : Subvention de 3 632,18 €)



Au titre du Fonds Vert : 4 pour un montant total de subventions de 1 049 716,43 €

Rénovation énergétique de bâtiments publics : salle des fêtes, salle du conseil)

(Nanteuil-le-Haudouin : Subvention de 818 979,01 €
Mareuil-sur-Ourcq : Subvention de 117 250 €
Glaignes : Subvention de 84 000 €,
Séry-Magneval : Subvention de 29 487,42 €)

